

1) s. AH 76/19

Original, Siegel zerstört - AH 83, 102-103

61

1706 Januar 20., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEOBERST FRANÇOIS] "DE REYNOLEDT [=DE REYNOLD AN JOHANN RUDOLF KREUEL, GARDELT. DER KOMPAGNIE VON GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN] "

"Je vous fais ... de Tout mon Coeur mon Compliment pour la Gratiffication¹ de 400 L que le Roy [L u d w i g XIV.] vous a donnée, vous sçavez que je fais profession d'estre de vos amis, et que je voudray de Tout mon Coeur qu'elle fut quatre fois plus forte, Tout ce que je puis vous dire est de bien remercier S.A.R. Mg.^r [Louis-Auguste de Bourbon] Le duc du M a i n e [Colonel général des Suisses et Grisons] qui a bien de la bonté pour vous, Elle vous en donnera de marques dans Les occasions, C'est de quoy Je puis vous assurer ...".

1) s. AH 983/62

Original - AH 83, 109^r

62

[1706 Januar 20.]

A

LISTE MIT DEN "NOMS DE[S] ... CAP.^{ES} ET OFFICIERS DU REG.^T DES GARDES SUISSES QUE LE ROY [LUDWIG XIV.] A GRATIFIEZ DU PROVENCE[!?] DU 4^E DENIER"

Gehört zu AH 83/61

Hauptleute:

Gaudenz "demont [=Dumont]"	800 L
[Robert] Machet	800 L
Johann von Salis[-Zizers]	800 L
Gabriel[-Joseph] de Reynold de Bévier	800 L
François[-Pierre] d'Affry	800 L
Karl Jakob Besenval, Gardemajor	800 L
Gardeleutnants[:]	
Joseph Fivaz	600 L

Rudolf Planta [von Wildenberg]	500 L
Ragett [von] Bavier	500 L
Johann Rudolf Kreuel	400 L
Sigismund Tscharnier	400 L
[Johann Viktor] Anton Glutz	400 L
Nicolas-Joseph Bourqui	400 L
<hr/>	<hr/>
Total	8000 L

"Vous [gemeint der Adressat des vorliegenden Dokuments, Johann Rudolf Kreuel] voyez bien que la retenüe du 4.^e denier nous est tres avantageuse puisqu'elle ne va qu'a environ 2100 L et que le Roy nous en donne 8000 L Je [gemeint Gardeoberst François de Reynold] voudrois bien pouvoir souvent faire des marches comme celui la pour le avantage et la satisfaction de mes cheres enfants M.^{rs} les Cap.^{es} et officiers du Reg.^t des Gardes Suisses pour Lesquels vous sçavez que j'ay une Tendresse de pere et pour ma patrie [Reynold war Freiburger] un Respect infiny, et un attachement parfait pour en faire augmenter s'il est possible sa gloire et sa reputation, avec une entiere soumission et obeissance

Je suis persuadé que vous n'avez pas manquéés de faire Connoitre a SS.EE. [Ammann und Rat] de [Stadt und Amt] Zug comme j'ay d'abord donné congé au soldat comme Jls le desiroiens[!] lorsque vous m'avez rendu la lettre qu'jls m'ont fait l'honneur de m'ecrire

Pendant mon absence lorsque le Roy m'a donné Congé pour aller voir ma belle mere [- Reynold hatte 1665 Maria Salome H ä s s i geheiratet, deren Eltern waren Walter H ä s s i und Susanna S c h w y t z e r -], et que les Comp.^{es} estoient a fontainebleau, un soldat de la Comp.^{es} [!] d'Erlach qui servoit M.^r Tscharnier à Marly fut pris, voulant vendre de morceaux d'une assiette du Roy, qu'jl avoit volé, comme Jl a cru avoir meilleur marché de la justice francoise que de la nostre, Jl s'est laissé juger au Chatelet [in Paris] sans que nous l'ayons sçu, a mon retour ayant appris la chose, je me Crus obligé pour ma[i]ntenir nos Privileges d'enporter mes plaintes au Roy, qui à eu la bonté de m'honorer de la lettre, dont je vous envoie copie, qui est tres avantageuse a la nation et glorieuse pour moy par raport a mon devoir a l'egard du Corps helvetique duquel je fais gloire de Tenir toutes choses".

Von François de Reynold - AH 83, 109^V-110